

Fédération des Sociétés de Fonctionnaires

Lausanne, le 4 octobre 2006

Communiqué de presse

Un Conseil d'Etat vaudois fébrile se livre à une hasardeuse tentative de démobilisation de la fonction publique

Réuni ce soir même en séance de travail, le Comité central de la FSF a pris connaissance de la tentative de démobilisation de la fonction publique conduite cet après-midi par le Conseil d'Etat, à quelques heures de la manifestation unitaire à laquelle ont appelé les faïtières SUD, SSP et FSF.

A travers un mailing interne aux services et destiné en bout de chaîne à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'Etat, le gouvernement vaudois, argumentant de supposées informations erronées distillées par les syndicats, ne fait que rappeler des faits déjà connus (en annexe, le message du Conseil d'Etat).

La FSF estime qu'en rappelant de manière ostensible les « gestes » qu'il a décidé seul, hors de tout cadre négocié, le Conseil d'Etat confirme l'approche condescendante de la politique qu'il conduit auprès de ses employés.

La FSF rappelle qu'à l'aune de la convention salariale de novembre 2004, le Conseil d'Etat aurait dû négocier, comme l'y obligeait sa signature.

La FSF communique dès ce soir à ses membres qu'elle considère la tentative du gouvernement de réduire le nombre des manifestants le 5 octobre comme un acte belliciste conduit par un Conseil d'Etat fébrile.

La FSF rappelle qu'elle appelle à manifester pour faire annuler dès janvier 2007 la convention salariale qui lie l'Etat à ses agents.

Comité central de la FSF

Contact : Jacques Daniélou / 079 467 7806